



Compte-rendu de la CAP

Contrôleurs des affaires maritimes

9 décembre 2011

La Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des contrôleurs des affaires maritimes s'est réunie Tour Pascal à Paris-La Défense le vendredi 9 décembre 2011 sous la présidence de Mme THORIN, adjointe au sous-directeur de la modernisation et de la gestion statutaires.

En déclaration préalable, Mme THORIN a souhaité préciser la nouvelle organisation de la DRH du MEDDTL scindée en 2 sous directions:

- ✓ La MGS (modernisation et gestion statutaires) chargée du suivi de tous les corps du MEDDTL du point de vue statutaire avec pour mission la modernisation des statuts, la fusion des corps, l'intégration dans le NES et le suivi individuel des avancements de carrière des agents (qui passent notamment par les CAP).
- ✓ La GAP (gestion administrative et paye), « prestataire de service » de la MGS qui traduit en acte juridique les décisions et assure la paye des agents . Elle s'occupe également de la préparation des éléments pour le processus MOBILITE.

Cette nouvelle organisation prépare l'arrivée de « l'opérateur national de paye », dont la mise en place est prévue au 01/01/2014.

Les contrôleurs des affaires maritimes sont à présent gérés par le bureau MGS3

Désignation du secrétaire adjoint

Le syndicat FO est désigné comme secrétaire- adjoint (tour de rôle entre les syndicats).

Approbation du PV de la CAP du 23 novembre 2010.

Le procès-verbal de la CAP du 23 novembre 2010 est approuvé sans observation. Celui de la CAP du 23 juin 2011 n'a pas été présenté.

Nominations et promotions :

La CFDT dénonce la disparition, par rapport aux années précédentes, de nombreux agents parmi les promouvables. L'administration annonce que c'est la conséquence de la restructuration aboutissant à une harmonisation par les DREAL et non plus par les DRAM. Le périmètre d'harmonisation ayant été modifié, il n'y a pas de référence à prendre en compte par rapport aux années précédentes. Pour l'administration, il est hors de question de remettre en cause les propositions des harmonisateurs. Ce qui en clair signifie que les listes de cette année ne tiennent pas toujours compte du passé et sont à considérer comme celle de l'année zéro...

Malgré l'accord de l'ensemble des organisations syndicales pour contester cette pratique, Mme Thorin a refusé catégoriquement l'examen de tout dossier non remonté au titre de 2011 par les DREAL.

Liste d'aptitude au grade de contrôleur de classe normale au titre de l'année 2011**Les conditions statutaires**

Être fonctionnaire de catégorie C ou de même niveau du *ministère chargé de la Mer* et justifier de 9 ans de services publics

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade de syndic de 1ere classe
- ancienneté dans la fonction publique

Pour 2011 : 4 nominations pour 37 agents proposés ce qui correspond au 2/5 des nominations après concours ou détachements (respectivement 2 et 8)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de promouvables	85	119 MER + 43 ENIM	162	163	165	184
Nombres de proposés	23	20 MER + 2 ENIM	25	31	37	37
Nombre de Promus	1 poste MER	5 dont 2 ENIM	8 dont 1 ENIM	5 dont 1 ENIM	4 dont 1 ENIM	4

Droit Social/Administration Générale

Marie-Camille BERTHIER DDTM du Pas-de-Calais-Boulogne
 Marie-Pierre DELAUNE.....DDTM de la Seine Maritime-Le Havre
 Bernadette ZUNQUIN.....ENSM Nantes

Navigation/Sécurité

Walter MONTIN.....DDTM des Pyrénées Atlantiques- ULAM Bayonne

Tableau d'avancement au choix au grade de Contrôleur des Affaires Maritimes de classe supérieure au titre de l'année 2012.**Les conditions statutaires**

Être contrôleur de classe normale au 7ème échelon depuis au moins 2 ans et justifier de 5 ans de services publics dans un corps, cadre d'emploi ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade
- ancienneté dans la fonction publique

Taux de promotions : 12%

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de promouvables	140	121	105	98	95
Nombres de proposés	37	35	32	33	31
Nombre de Promus	16	15 dt 2 ENIM	12 dont 2 ENIM	12 dont 2 ENIM	11

Droit Social/Administration Générale

Odile BIARD.....DGITM-SI-St Malo
 Dominique DELETOILLE.....DDTM Pas-de-Calais-Boulogne
 Muriel TANGUY.....DDTM Côtes d'Armor-Paimpol
 Mathilde GODEST.....ENSM St Malo

Navigation/Sécurité

Roland GAUDEL.....DDTM Pyrénées Orientales-ULAM
 François CARBONELL.....DDTM Alpes Maritimes-ULAM
 Charles FERREOL-TALBOT.....DAM Guadeloupe-ULAM
 François LEA.....DIRM NAMO-Roscoff

Pêche/Cultures Marines/Environnement

Yann DUMONT.....DDTM Morbihan

ENIM

Véronique TESTEMALE.....CNLRE St Malo
 Mathieu BERNARD.....CNLRE St Malo

Tableau d'avancement au choix au grade de Contrôleur Affaires Maritimes de classe exceptionnelle au titre de l'année 2012.

Le taux de promotions est de 8% .2/3 par voie du concours et 1/3 au choix, soit au titre de 2012 , sur une base de 249 agents, 13 places au concours et 6 au choix.

Les conditions statutaires

Être contrôleur de classe supérieure au 4^{ème} échelon

Critères de la CAP

- Manière de servir
- Fonctions exercées
- ancienneté dans le grade
- ancienneté dans la fonction publique

	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de promouvables	112	114	125	121	113
Nombres de proposés	24	23	29	35	32
Nombre de Promus	8	7 dont 1 ENIM	7 dont 2 ENIM	7 dont 1 ENIM	6
Postes à pourvoir au concours	16	15	16	14	13

Droit Social/Administration Générale

Catherine KERVIZIC.....DREAL Bretagne-Rennes
 Odile BARON.....DDTM Gironde-Arcachon
 Patrick PAPOT.....DMSOI-La Réunion

Navigation/Sécurité

Jean-Luc CERCIO.....DDTM Var-ULAM Toulon
 Philippe DAGORN.....SAM Nouvelle Calédonie-Nouméa

ENIM

Alain TANGUY.....Centre des Pensions-Paimpol

Mutations et détachements du corps des contrôleurs des affaires maritimes

Les principes de gestion règles appliqués aux demandes des agents sont ceux de la circulaire « Mobilité 2011 ». Date d'effet : 1er mars 2012 sauf accord entre les services.

Mutations et détachements

Spécialité Droit social et Administration Générale:

Mutation CAM

Nomservice d'origine service d'accueil
 Yves CAPRONSAM Nouvelle Calédonie..... DMSOI La Réunion
 Dominique PACAUDDDTM Marseille DMSOI Mayotte

Pour des raisons qui seraient liées à la proximité de la fusion des corps ...le poste libéré par Yves CAPRON en Nouvelle Calédonie fera l'objet d'une inscription sous MOBILITE dans le corps des Secrétaires Administratifs de L'Equipeement et ce à partir du 12 décembre 2011. Il est bien entendu ouvert aux CAM.

Accueil en position normale d'activité titulaire (PNAT)

Nomcorps..... service d'origine service d'accueil
 Michèle MONTAMBAUX...SAE CE DGITM-DAM

Détachements

Agents d'autres corps du ministère

Nomcorps..... service d'origine service d'accueil
 Frédéric ALBIEN.....Technicien Fonct Publ Territoriale DDTM Marseille

(Sous réserve accord de détachement)

Spécialité Navigation/sécurité:**Mutation CAM**

Nom	service d'origine	service d'accueil
Cyril VANOT	DIRM Manche Est/ Mer du Nord-CSN Dieppe ...	DIRM Sud Atlantique-CSN La Rochelle
Yannick CERISIER	DDTM Gironde	DIRM Sud Atlantique-VR GABIAN
Romuald CHAIGNEAU.....	DDTM Gironde.....	DDTM Gironde

Détachements**Agents d'autres corps du ministère**

Nom	corps	service d'origine	service d'accueil
Frédéric GREGOIRE	CTPE	DDTM 76	DIRM MEMN-CSN Dieppe

CTPE=Contrôleur travaux publics de l'Etat

Spécialité Pêches/Cultures marines/ environnement:**Accueil en position normale d'activité titulaire (PNAT)**

Nom	corps	service d'origine	service d'accueil
Tatiana REDUREAU	TSE	DDTM Calvados	DDTM Calvados

Avis favorable de la CAP pour une mobilité vers d'autres corps pour 5 contrôleurs des affaires maritimes :

Nom	service d'origine	corps et service d'accueil
Vanina GUEVEL.....	DDTM Calvados	TSE – CETE Ouest
Nathalie LAGARDERE.....	ENIM	SA - DDCCS Gironde
Eric LAGREE	DIRM NAMO.....	TSE – DREAL Bretagne
Karine JARLEGAN.....	DDTM Manche.....	SA – DDT Vienne
Laurence LE BASTARD	DMSOI -La Réunion	SA - ENSM Le Havre

Cette CAP n'a laissé aux représentants du personnel que peu de marge de manœuvre. Le suivi des dossiers individuels d'une année sur l'autre n'est plus pris en compte. Les règles d'avancement sont entrées sous la coupe des DREAL dont le rôle d'harmonisateur suit des règles nouvelles et non concertées. Les oublis récurrents du corps des contrôleurs des affaires maritimes notamment dans la dernière note sur le prochain cycle de mobilité ou encore dans le questionnaire sur les missions des corps de catégorie B du MEDDTL, traduisent aussi un malaise.

Dans ce contexte, n'hésitez à nous faire remonter vos questions, vos remarques dès à présent.

<p>Prochaine CAP : date non connue à ce jour Gilbert LE DREAU (DIRM NAMO-PAM IRIS) tél.: 06.23.07.10.52 gilbert.le-dreau@developpement-durable.gouv.fr Muriel CORRE (DDTM 29-SAM Le Guilvinec) tél.: 02.98.58.36.04 muriel.corre@finistere.gouv.fr Mark WITKAMP (DGITM-SI3- St Malo) tél.: 02 99 19 60 07 mark.witkamp@developpement-durable.gouv.fr UNSA: Dominique CONFOLENT (DDTM Manche-Granville) tél: 02 33 91 31 47 dominique.confolent@manche.gouv.fr</p>
